

**Complément de décision n° 2019/05-02  
relative à l'accréditation de  
l'Institut Polytechnique UniLaSalle  
pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet

**Rapport intermédiaire** demandé dans la décision n° 2019/05-02 concernant l'Institut Polytechnique UniLaSalle, portant sur la mise en œuvre de la réforme intégrale des enseignements réalisés par l'institut (projet dénommé « H2020 ») toutes spécialités et tous types confondus.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut Polytechnique UniLaSalle,
- Vu la note de synthèse établie par Olivier AMMANN, expert co-rapporteur auprès de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 13 septembre 2022,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :**

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire de l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 septembre 2022.



La présidente  
Elisabeth CREPON